

EXAMEN CANADIEN SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION (NPPE) – DEMANDE D'INSCRIPTION

L'examen canadien sur l'exercice de la profession (NPPE) confirme les connaissances professionnelles, en droit et en déontologie. Le NPPE suit toutes les normes pertinentes détaillées dans les *Normes relatives aux tests éducatifs et psychologiques* pour s'assurer que le programme d'examen est valide, fiable et équitable (défendable sur le plan psychométrique).

Tous ceux et celles qui demandent le titre professionnel d'ingénieur / géoscientifique doivent réussir le NPPE avant d'obtenir leur permis d'exercice.

Si vous avez réussi un examen sur l'exercice de la profession autre que le NPPE d'une autre instance d'autoréglementation du génie ou des sciences de la Terre, on pourrait vous dispenser du NPPE.

Si le Comité des admissions vous a assigné d'autres examens, veuillez passer ces examens avant de passer l'examen canadien.

- **On recommande fortement aux candidats et aux candidates de télésaisir et de lire le [guide du candidat](#) pour l'examen canadien sur l'exercice de la profession.**

S'inscrire à l'examen canadien sur l'exercice de la profession

Au moment de vous inscrire, vous choisirez dans une liste votre date et votre emplacement préférés. De deux à trois semaines avant la date d'examen préférée que vous avez indiquée, vous recevrez un courriel de [Meazure Learning](#) qui confirme la date, l'heure et l'endroit de votre examen et qui donne d'autres directives au besoin. Vous n'êtes pas assuré d'obtenir l'heure ou la date souhaitée.

Mise à jour COVID-19 : Le NPPE continue d'être administré en ligne pendant les dates prévues en 2023, mais en raison de restrictions de santé publique, l'administration des examens a été déplacée vers la surveillance à distance jusqu'à nouvel ordre. La surveillance à distance permet aux candidats d'écrire l'examen à leur domicile ou au bureau dans un environnement sécurisé en utilisant une connexion Internet stable et une webcam. Tous les candidats qui s'inscrivent pour passer l'examen recevront des instructions supplémentaires par courriel expliquant comment l'écrire à distance. Dans le cas d'examens effectués à distance, les candidats recevront un courriel de [Meazure Learning](#) contenant les instructions pour réserver la date et l'heure de l'examen à distance (en fonction des disponibilités). Il est important de vérifier votre dossier de courrier indésirable pour vous assurer que le courriel n'y est pas accidentellement classé. Si vous ne recevez pas un courriel contenant ces informations de confirmation au moins trois semaines avant la date de l'examen, vous devez contacter [Meazure Learning](#) immédiatement et demander qu'un courriel d'autorisation d'examen vous soit renvoyé : testingsupport@getyardstick.com. Si vous avez des questions, veuillez contacter reception@apegnb.com.

Préparation au NPPE

L'examen est constitué de 110 questions à choix multiple fondées sur la matière en six domaines. Vous avez 2,5 heures pour la compléter. Bien que le NPPE contienne un vocabulaire et des termes spécialisés, l'examen n'est pas utilisé comme un test de maîtrise de la langue française et est régulièrement vérifié pour fonctionner à un niveau de lisibilité approprié.

- **Les sujets abordés sont décrits ici : [Programme d'études](#)**

Matériel à étudier

Vous trouverez ci-dessous suggestions de ressources pour vous aider à vous préparer au NPPE. C'est à vous de déterminer quelles sont les meilleures ressources pour se préparer à l'examen, la plupart des candidats trouvent utile d'utiliser un manuel d'éthique et au moins l'un des manuels de droit. Vous pouvez acheter des manuels directement auprès des éditeurs ou auprès de détaillants de livres en ligne. Les textes ci-dessous sont disponibles en anglais seulement :

- Canadian Professional Engineering and Geoscience: Practice & Ethics, 5th Edition, 2014, par Gordon C. Andrews
ou
Canadian Professional Engineering and Geoscience: Practice & Ethics, 6th Edition, 2018, par Gordon C. Andrews, Patricia Shaw et John McPhee
- Practical Law of Architecture, Engineering, and Geoscience, 2nd Canadian Edition, 2011, par Brian M. Samuels et Doug R. Sanders
ou
- Practical Law of Architecture, Engineering, and Geoscience, 3rd Canadian Edition, 2015, par Brian M. Samuels et Doug R. Sanders
- Law for Professional Engineers: Canadian and Global Insights, 5th Edition, 2019, par Donald L. Marston

EXAMEN CANADIEN SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION (NPPE) – DEMANDE D'INSCRIPTION

Matériel à étudier gratuit

- [Le guide du droit d'auteur](#)
- [Le guide des dessins industriels](#)
- [Le guide des brevets](#)
- [Le guide des marques de commerce](#)
- [Concepts of Professionalism](#) (PDF – disponible en anglais seulement)
- [Bulletin de la Banque Royale – "L'âme du professionnalisme"](#) (PDF)
- [Les géosciences au Canada - Bien connaître la terre sous nos pieds : Le rôle primordial des géoscientifiques au Canada](#) (PDF)

Matériel à étudier propre au Nouveau-Brunswick

- [Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique](#)
- [Règlement administratif](#) en vertu de la Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique
- [Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail](#) du Nouveau-Brunswick

- Il y a également des examens pratiques qui sont constitués de questions d'examens antérieurs pour vous aider à vous préparer à le NPPE. Les [examens pratiques](#) vous donnent une rétroaction précise qui vous indique vos secteurs forts et faibles sur le plan de l'apprentissage. Pour vous servir au mieux de ces examens pratiques, nous vous recommandons d'en passer un au début de votre processus d'étude et un autre plus tard pour établir sur quels domaines vous devez continuer de vous concentrer.

Accommodements spéciaux

L'AIGNB peut répondre à des besoins particuliers découlant d'un état médical, y compris :

- une durée d'examen prolongée;
- des pauses supplémentaires;
- des salles d'examen à niveau réduit de distraction;
- une police de caractère plus grande.

Pour présenter une demande, envoyez un courriel à reception@apegnb.com pour obtenir les directives relatives aux accommodements spéciaux et les formulaires. Vous devez présenter les formulaires relatifs aux accommodements spéciaux avant la date limite d'inscription, sinon, on ne pourra vous accommoder.

Changement d'horaire et annulation

Pour fixer une autre date ou annuler votre examen avant la date limite d'inscription, faire parvenir un courriel à reception@apegnb.com. Une fois la date limite d'inscription à l'examen passée, les frais d'examen ne sont pas remboursables, sauf dans le cas de circonstances atténuantes telles qu'une urgence médicale ou une maladie, un décès dans la famille, une comparution en cour ou une obligation militaire.

Résultats d'examen

Pour réussir, il faut un résultat équivalent à au moins une note de 65 pour cent. Si vous réussissez l'examen, vous ne recevrez pas de renseignements détaillés sur la répartition de la note. Vous n'êtes pas pénalisé pour de mauvaises réponses. La mise en équivalence statistique garantit que les écarts quant à la difficulté des examens de chacune des sessions sont pris en considération pour assurer que tous les candidats et candidates qui passent l'examen sont traités équitablement.

Les résultats d'examen sont habituellement accessibles dans les trois à quatre semaines. L'AIGNB vous communiquera les résultats.

Si vous échouez à l'examen canadien sur l'exercice de la profession, l'AIGNB vous fera parvenir un rapport indiquant les domaines où vous avez été faible.

Politique en cas d'échec : Si vous échouez à le NPPE à quatre reprises, votre demande d'inscription sera retirée et vous devrez déposer une nouvelle demande d'adhésion.

EXAMEN CANADIEN SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION (NPPE) – DEMANDE D'INSCRIPTION

Sécurité de l'examen

Pour s'assurer de la validité du NPPE, l'APEGA et l'AIGNB ont recours à des techniques d'enquête de sécurité, telles que la détection statistique de collusion et des patrouilles contre le vol de contenu. Les candidats, les membres stagiaires et les membres qui sont soupçonnés d'avoir triché ou qui commettent un vol de contenu feront l'objet d'une enquête.

La tricherie et le vol de contenu comprennent :

- la copie des réponses d'une autre personne pendant l'examen;
- la collaboration avec un autre candidat pour répondre aux questions pendant un examen;
- la diffusion de questions de l'examen avant, pendant ou après un examen (mémorisation, saisies d'écran, etc.);
- la diffusion de questions de tests de pratique protégées par droit d'auteur.

Aucun NPPE n'a été diffusé publiquement, sauf les questions des examens pratiques. Toute copie du NPPE qui circule a été obtenue dans le cadre d'un vol de contenu. La tricherie et le vol de contenu entraînent des conséquences graves :

- les résultats d'examen peuvent être retenus;
- votre demande d'inscription peut être rejetée;
- les membres peuvent faire l'objet d'une enquête pour manque de professionnalisme.

Les candidats, les membres stagiaires et les membres sont obligés de signaler tout problème lié à la sécurité de l'examen dont ils ont connaissance, qu'il soit survenu avant, pendant ou après l'examen. On peut signaler les incidents de manière anonyme à l'adresse électronique examsecurity@apega.ca.

EXAMEN CANADIEN SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Demande d'inscription

Tous ceux et celles qui demandent de s'inscrire à l'examen doivent être membres stagiaires ou demandeurs de l'adhésion à l'AIGNB.

M. MME MX

NOM _____ DATE DE NAISSANCE _____ N° AIGNB _____
(AAAA/MM/JJ) (si on le connaît)

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE Cellulaire : _____ Domicile : _____ Travail : _____

COURRIER ÉLECTRONIQUE _____

EMPLACEMENT PRÉFÉRÉ POUR L'EXAMEN
<input type="checkbox"/> Fredericton
<input type="checkbox"/> Saint John
<input type="checkbox"/> Autre (sous réserve d'approbation)
<input type="checkbox"/> Surveillance d'examen virtuelle à distance
Fuseau horaire

DATE D'EXAMEN PRÉFÉRÉE (sous réserve de la disponibilité de places à l'emplacement d'examen)							
Année	Mois	Jour (en choisir un seul)			Moment de la journée (en choisir un)		Date limite de demande
2023	janvier	<input type="checkbox"/> 23	<input type="checkbox"/> 24	<input type="checkbox"/> 25	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi	Le 2 décembre 2022
2023	Avril	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi	Le 10 février 2023
2023	Juin	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi	Le 28 avril 2023
2023	septembre	<input type="checkbox"/> 11	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi	Le 13 juillet 2023
2023	novembre	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Après-midi	Le 29 septembre 2023

REMARQUE :

- Aucune demande ne sera acceptée après la date limite. Les candidats et candidates qui demandent un report à la prochaine session d'examen, annulent après la date limite ou omettent d'écrire l'examen ne seront pas remboursés, pas plus qu'un crédit ne sera reporté sur la prochaine session d'examen.
- De 3 à 5 semaines avant la date d'examen préférée que vous avez indiquée, vous recevrez un courriel de testingsupport@getyardstick.com qui vous expliquera comment réserver la session de surveillance virtuelle à distance. Si ce n'est pas réservé, votre examen sera automatiquement différé et vous ne pourrez pas écrire dans cette session.
- Toute question relative aux réservations devrait être adressée à Meazure – testingsupport@getyardstick.com.

FRAIS

COÛT (TVH comprise)

Examen canadien sur l'exercice de la profession

264,50 \$

PAIEMENT

- Appelez le (506) 458-8083 pour recevoir votre facture et payer par carte de crédit

Signature Date

ENREGISTRER

Envoyer par courrier électronique à reception@apegnb.com

RÉSERVÉ AU BUREAU	Surv. virt. O N			RÉUSSITE	ÉCHEC
-------------------	--------------------	--	--	----------	-------